

### L'ASSURANCE SOCIALE

#### L'UTILISATION DU NAS POUR ENCAISSER LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole, aux termes de l'article 43 du Règlement, à propos d'une affaire urgente et de pressante nécessité.

Dans ma circonscription deux enfants âgés de 10 et de 12 ans, ont encaissé la semaine dernière des coupons d'obligations d'épargne du Canada pour acheter des cadeaux de Noël à leurs parents; or, on leur a retenu injustement 25 p. 100 parce qu'ils n'avaient pas de numéro d'assurance sociale, je propose, appuyé par le député de Central Nova (M. MacKay):

Que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration annule immédiatement les règlements dont découle une décision aussi mesquine et permette aux enfants, ou tout au moins aux personnes à la retraite, d'encaisser leurs coupons d'obligations d'épargne du Canada sans retenue, ou sinon le ministre passera pour Scrooge et non pour le Père Noël.

**M. l'Orateur:** Aux termes de l'article 43 du Règlement, on ne peut présenter en ce moment une telle motion qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'ÉNERGIE

#### LA VENTE DE RÉACTEURS CANADIENS À LA ROUMANIE

**Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné la piètre façon dont le gouvernement a mené les négociations financières relatives à la vente de réacteurs Candu à l'étranger, c'est-à-dire la perte de centaines de millions de dollars, la disparition de certains agents et la mauvaise administration de la part de l'Énergie atomique du Canada...

**Des voix:** Règlement!

**Mlle MacDonald:** ... le ministre peut-il nous dire si le financement à cet égard se limitera au milliard de dollars que la Société pour l'expansion des exportations a bien voulu prêter à la Roumanie pour qu'elle construise quatre réacteurs? On se souviendra que la SEE a déjà convenu d'un financement similaire avec la Corée et que les frais de construction d'un seul réacteur nucléaire ont atteint les 560 millions de dollars, qu'il en coûte 1 milliard pour quatre, 560 millions pour un. S'agira-t-il, dans le cas de ce prêt d'un milliard, d'un autre fiasco financier?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie):** Monsieur l'Orateur, à mon avis, les Canadiens tireront une certaine fierté de cette transaction.

**Des voix:** Bravo!

### Questions orales

**M. Gillies:** Surtout si ce pays-là fabrique une bombe atomique comme l'Inde l'a fait.

**M. Gillespie:** Le Canada a mis au point la meilleure technologie nucléaire au monde. Il est indéniable que le réacteur de Pickering, par exemple, est le plus perfectionné qui soit. Je m'étonnerais que la plupart des Canadiens veuillent garder cette technologie sous le boisseau, qu'ils ne veuillent pas l'exporter et qu'ils hésitent à donner plein essor aux possibilités de fabrication que représente cette technologie.

**M. Fraser:** Répondez à la question.

**M. Gillespie:** Cette transaction qui représente la négociation du droit d'autorisation, des frais d'ingénierie et des crédits engagés par la Société pour l'expansion des exportations, soit pour un total de un milliard de dollars, assurera à l'industrie manufacturière canadienne pour un milliard de dollars de revenu.

**Mlle MacDonald:** Monsieur l'Orateur, je note que le ministre évite soigneusement de dire si ce montant d'un milliard de dollars représente le maximum que le gouvernement est prêt à engager dans cette affaire.

Il semble que l'accord d'autorisation conclu entre l'ÉACL et Romanergo pourrait porter sur la construction de plus de quatre réacteurs. Le ministre peut-il dire à la Chambre si cet accord permettra à Romanergo de vendre des réacteurs à d'autres pays, ou encore précise-t-il que ces réacteurs seront construits seulement en Roumanie? Autrement dit, permettrait-il une prolifération nucléaire encore plus poussée même dans les pays satellites de l'Union soviétique?

● (1417)

**M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, la Roumanie a signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires et accepté les garanties et l'inspection que l'Agence internationale de l'énergie atomique exigeait. Elle se conforme en tous points aux exigences du Canada, les plus rigoureuses du monde. Nous avons négocié cet accord avec la Roumanie il y a un an.

Quant aux avantages supplémentaires que le Canada pourrait en tirer, peut-être qu'après avoir mis en place les quatre réacteurs, la Roumanie voudra-t-elle nous acheter des éléments supplémentaires et des services d'ingénierie. Cela profiterait au Canada, mais avant de pouvoir exporter une partie quelconque de cette technologie à des tiers pays, elle devra obtenir notre accord.

**Mlle MacDonald:** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je me demande si le prochain client qui figure dans les listes du gouvernement pourrait être la République populaire de Chine.

Puisque le Canada n'a commencé que depuis peu à mettre au point la technologie nécessaire à l'élimination des déchets radioactifs, et que la Roumanie n'a pas encore abordé ce domaine, le ministre pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que tout accord pouvant intervenir entre le Canada et la Roumanie en ce domaine déterminera à quel endroit seront entreposés les déchets radioactifs provenant des réacteurs atomiques roumains? Les deux pays ont-ils discuté de la possibilité que la Roumanie retourne au Canada ses déchets radioactifs ou a-t-on tout simplement écarté cette possibilité?